



Hiver 2013-2014

**Prévisions de fonctionnement en situation de tension
sur le réseau de GRTgaz**

Winter Outlook 2013-2014

La responsabilité de GRTgaz SA ne saurait être engagée pour les dommages de toute nature, directs ou indirects, résultant de l'utilisation ou de l'exploitation des informations contenues dans le présent document, et notamment toute perte d'exploitation, perte financière ou commerciale.

7 novembre 2013

Hiver 2013-2014 : prévisions de fonctionnement en situation de tension sur le réseau de GRTgaz (Winter Outlook 2013-2014)

GRTgaz doit assurer, à tout instant, la sécurité et l'efficacité de son réseau et l'équilibre des flux de gaz naturel en tenant compte des contraintes techniques pesant sur celui-ci¹. Conformément aux obligations qui incombent aux opérateurs de transport de gaz naturel, le réseau de GRTgaz dispose de la capacité nécessaire pour assurer la continuité d'acheminement y compris à la pointe de froid² ; sa conception qui repose sur des points d'entrée diversifiés (interconnexions, terminaux méthaniers, stockages souterrains) lui permet de répondre à cet enjeu de sécurité d'approvisionnement et d'offrir à ces utilisateurs le choix entre différentes combinaisons d'approvisionnement. Toutefois, le bon fonctionnement du système gaz en hiver reste étroitement dépendant du fonctionnement des stockages souterrains : un soutirage minimal des stockages en période de forte consommation est nécessaire pour assurer l'alimentation des clients français.

A l'amorce de cet hiver 2013-2014, GRTgaz se prépare à exploiter son réseau dans un contexte inhabituel. En effet, les quantités de GNL alimentant les terminaux méthaniers français sont plus faibles que les années précédentes, particulièrement à Montoir-de-Bretagne, et les capacités souscrites sur les stockages souterrains s'avèrent en baisse par rapport aux années précédentes.

Par volonté de transparence et d'efficacité, GRTgaz a décidé d'informer les acteurs du marché en France sur les spécificités de l'hiver 2013- 2014 en portant à leur connaissance les situations particulières susceptibles d'être rencontrées sur le réseau de transport au cours de cet hiver, le mécanisme de détection et d'alerte mis en place ainsi que les mesures qui pourraient être mises en œuvre.

D'un point de vue opérationnel, GRTgaz fournira sur son site internet une information quotidienne à compter du 20 novembre avec l'affichage d'un niveau de vigilance global (vert, orange ou rouge) par rapport à la survenance des situations particulières identifiées.

Si l'une des situations identifiées était susceptible de survenir, cette information quotidienne serait accompagnée de recommandations destinées aux expéditeurs visant, dans la mesure du possible, à préserver les conditions de bon fonctionnement du système gaz.

¹ Code de l'Energie Article L431-3

² Pointe « P2 », soit une température extrêmement basse trois jours de suite telle qu'il s'en produit statistiquement une tous les 50 ans : décret n° 2004-251 du 19 mars 2004 relatif aux obligations de service public dans le secteur du gaz.

En ce début d'hiver gazier, GRTgaz peut d'ores et déjà émettre les recommandations générales suivantes à l'attention des expéditeurs de gaz :

Préserver au maximum les stockages souterrains en début d'hiver afin de maintenir une capacité de soutirage suffisante pour couvrir les périodes de froid susceptibles de survenir même après le mois de février 2014.

En cas de période de froid, il sera nécessaire de prévoir un soutirage minimal des stockages compatible avec le bilan entrées/sorties et le dimensionnement du réseau de GRTgaz.

En période froide, les approvisionnements en GNL devront également permettre une émission maximale des terminaux méthaniers.

SOMMAIRE

LE SYSTEME GAZ A L'AMORCE DE L'HIVER 2013-14

Retour d'expérience sur le passage de l'hiver 2012-2013

Le contexte au début de l'hiver 2013-2014

Analyse de la situation en France pour l'hiver 2013-2014

MECANISME DE DETECTION EN PLACE POUR L'HIVER 2013-14

SITUATIONS PARTICULIERES DE L'HIVER 2013-14

Insuffisance de couverture du bilan H

Déséquilibre journalier des expéditeurs

Congestion Nord

Congestion Sud-Est

Congestion Ouest-Est

ANNEXES

Retour sur les alertes au marché effectuées par GRTgaz en prévision de l'hiver 2013-2014

Les capacités commerciales du réseau de GRTgaz

LE SYSTEME GAZ A L'AMORCE DE L'HIVER 2013-14

Retour d'expérience sur le passage de l'hiver 2012-2013

A la fin du mois de décembre 2012, GRTgaz avait informé les acteurs du marché du contexte inhabituel dans lequel s'engageait l'hiver 2012-2013, en raison principalement de la conjonction de deux évènements :

- des quantités de GNL alimentant les terminaux méthaniers français en nette baisse par rapport aux années précédentes ;
- des capacités souscrites sur les stockages souterrains reliés aux zones d'équilibrage de GRTgaz plus faibles que les autres années.

Cinq situations particulières susceptibles d'être rencontrées sur le réseau de transport durant l'hiver étaient exposées, même si leur probabilité d'occurrence restait faible. GRTgaz présentait ces situations particulières en précisant que si l'une d'elles intervenait au cours de l'hiver, GRTgaz informerait les expéditeurs en indiquant les conditions opérationnelles nécessaires pour préserver le bon fonctionnement du système gaz.

Si l'hiver 2012-2013 est resté relativement doux en France jusqu'à fin janvier, des soutirages notables ont eu lieu dès le mois de novembre. L'hiver s'est ensuite caractérisé par sa longueur exceptionnelle et des périodes particulièrement froides, notamment au mois de mars, ce qui a conduit à beaucoup solliciter les stockages souterrains avec des soutirages importants jusqu'au début du mois d'avril en France, voire jusqu'à mi-avril dans plusieurs pays d'Europe. En raison des soutirages importants, l'utilisation des stockages a été contrainte dès la fin du mois de février, ce qui a conduit GRTgaz à lancer trois alertes au marché pour des « Problèmes d'équilibrage contractuel du réseau » en cours de journée les 28 février, 1er mars et 6 avril 2013. Ces alertes ont été suivies d'effets et les acteurs de marché se sont globalement rééquilibrés en cours de journée.

Ainsi, dans un contexte de marché inédit combiné à un hiver long, le service d'acheminement a été assuré conformément aux demandes des expéditeurs ; le système gaz a bien fonctionné et la robustesse de sa conception reposant notamment sur un usage climatique (injection en été et soutirage en hiver lié au niveau de consommation) des stockages souterrains a été confirmée.

Le contexte au début de l'hiver 2013-2014

De façon générale, le dimensionnement et le bon fonctionnement du système gaz reposent sur un équilibre entre les différents points d'entrée sur le réseau de transport (interconnexions aux frontières, terminaux méthaniers, stockages souterrains). Or, en l'état, la combinaison des stratégies d'approvisionnement des fournisseurs sur le marché français pour l'hiver conduit à un niveau de remplissage des stockages clairement insuffisant pour être compensé en totalité par les autres points d'entrée en cas de pointe de froid. Malgré les alertes effectuées par GRTgaz aux mois de juin et de juillet (voir Annexe), un déficit, estimé à 270 GWh/j selon l'analyse de GRTgaz subsisterait encore pour assurer la pointe de froid de l'hiver prochain (Pointe « P2 »). Cette estimation repose sur l'hypothèse favorable d'une utilisation maximale des capacités fermes en entrée du réseau de GRTgaz depuis les réseaux adjacents et les terminaux méthaniers.

Selon l'analyse de GRTgaz, l'équilibre offre/demande pourrait également s'avérer difficile à maintenir en cas de période de froid soutenu, à l'image de celle rencontrée en février 2012 (pointe de 3400 GWh/j et 10 jours consécutifs avec une consommation journalière supérieure à 3000 GWh/j), conjuguée à la défaillance, même ponctuelle, d'une source d'approvisionnement.

Le faible niveau de remplissage des stockages souterrains limitera également au niveau ferme contractuel de 28 GWh/j la capacité de Storengy à mettre à disposition la flexibilité dont GRTgaz a besoin pour gérer le système gaz. En conséquence, les souplesses d'utilisation accordées par GRTgaz aux expéditeurs seront réduites.

Cet état des stocks disponibles se conjugue avec la possibilité que les quantités de GNL livrées dans les terminaux méthaniers de Fos-sur-Mer et surtout de Montoir-de-Bretagne restent limitées. Cette éventualité conduit à mettre en garde sur :

- une forte sollicitation des stockages et donc un rapide affaiblissement de leurs performances en cas de période de froid prolongée,
- une difficulté à obtenir l'émission maximale des terminaux méthaniers en cas de pointe de froid s'étalant sur plusieurs jours.

A l'entrée de l'hiver, cette situation tendue semble plus marquée en France qu'ailleurs en Europe. Néanmoins, des signaux émanant de certains pays voisins conduisent à attendre une disponibilité réduite de flexibilité au-delà des zones de GRTgaz :

- le suivi des niveaux de remplissage agrégés fournis par GSE (Gas Storage Europe) montre qu'en Europe, le niveau de stock est inférieur de 4 milliards de m³ par rapport à l'année dernière (à fin octobre) même si l'écart de 15 milliards de m³ constaté en fin d'hiver dernier a été partiellement comblé. Ce moindre remplissage devrait réduire pendant toute la période hivernale la flexibilité disponible sur le marché européen et pourrait compromettre l'alimentation des besoins ponctuels de consommation en France, en provenance des pays voisins ;
- Concernant l'Italie, on observe en situation de tension que les flux en sortie du réseau GRTgaz à Oltingue sont maximisés ;

- en Allemagne, l'opérateur principal de la zone NCG, Open Grid Europe, a alerté ses clients sur le niveau de remplissage des stockages qui serait insuffisant pour faire face à des scénarios extrêmes au cours de l'hiver (hiver précoce ou long) ;
- en Espagne, la hausse de la capacité à Larrau, combinée avec un moindre remplissage des stockages en zone TIGF laisse envisager des flux importants vers l'Espagne et en sortie de la zone GRTgaz Sud en cas de pointe de froid au cours de l'hiver.

Analyse de la situation en France pour l'hiver 2013-2014

Le dimensionnement du réseau de GRTgaz et des capacités commercialisables sur les différents points de ce réseau repose en particulier sur des hypothèses de répartition des flux considérés comme réalistes et acceptables. Ces hypothèses couvrent de nombreux scénarios d'approvisionnement et une large plage de cas climatiques, allant de la pointe de froid aux consommations minimales du mois d'août. Elles prévoient également un soutirage minimal nécessaire des stockages souterrains aux températures froides (usage climatique lié au niveau de consommation).

Compte tenu des éléments exposés précédemment, GRTgaz estime probable que l'on s'éloigne au cours de l'hiver prochain des hypothèses de dimensionnement du réseau. GRTgaz a identifié 5 situations devant faire l'objet d'une attention particulière pour l'hiver 2013-14. Elles pourraient requérir des conditions spécifiques d'exploitation pour assurer le bon fonctionnement du système gaz et leur probabilité de survenance s'avère plus élevée que les années précédentes :

- Insuffisance de couverture du bilan H ;
- Déséquilibre journalier des expéditeurs ;
- Congestion Nord ;
- Congestion Sud-Est ;
- Congestion Ouest-Est.

Dans le cas où GRTgaz détecterait la survenance d'une telle situation au cours de l'hiver prochain, une alerte aux acteurs du marché serait effectuée, accompagnée de recommandations de GRTgaz aux expéditeurs. GRTgaz mettrait alors en œuvre des mesures sous forme de leviers physiques à sa disposition puis de leviers contractuels (par exemple, à l'approche d'une congestion, GRTgaz restreindrait certaines capacités).




D'une manière générale, GRTgaz peut d'ores et déjà émettre les recommandations suivantes :

- préserver au maximum les stockages souterrains en début d'hiver afin de maintenir une capacité de soutirage suffisante pour couvrir les périodes de froid susceptibles de survenir même après le mois de février 2014 ;
- en cas de période de froid, il sera nécessaire de prévoir un soutirage minimal compatible avec le bilan entrées/sorties et le dimensionnement du réseau de GRTgaz ;
- en période froide, les approvisionnements en GNL devront également permettre une émission maximale des terminaux méthaniers.

En cas de situation de tension et si les leviers physiques et contractuels ne permettaient pas de maintenir l'équilibre du système gaz, GRTgaz alerterait le Ministre de l'Ecologie du Développement durable et de l'Energie qui peut déclencher le Plan d'Urgence Gaz. GRTgaz mettrait alors en œuvre les mesures associées prescrites par le plan et qui relèvent de sa responsabilité.







MECANISME DE DETECTION EN PLACE POUR L'HIVER 2013-14

Les situations identifiées feront l'objet d'une analyse quotidienne et d'une communication au marché sur le site internet de GRTgaz. Les prévisions à cinq jours seront publiées quotidiennement en affichant un indicateur de vigilance globale pour chaque journée composé de 3 niveaux : vert, orange et rouge. Ces trois niveaux sont déterminés par le Dispatching National de GRTgaz en fonction des prévisions de tension et des leviers physiques utilisables pour le jour considéré :

	Vert :	pas de situation de tension prévue
	Orange :	vigilance orange en cours situation de tension identifiée probabilité d'actionner les leviers contractuels.
	Rouge :	vigilance rouge en cours situation de tension avérée forte probabilité d'actionner les leviers contractuels.

En cas de vigilance orange ou rouge, cet indicateur sera accompagné d'un texte exposant la situation rencontrée ainsi que les recommandations de GRTgaz aux expéditeurs pour maintenir l'équilibre du système gaz dans sa globalité. De plus une alerte sera également communiquée aux expéditeurs sous forme de message électronique.

Un exemple d'affichage sur le site internet est illustré ci-dessous :

J	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5
22/02/2014	23/02/2014	24/02/2014	25/02/2014	26/02/2014	27/02/2014
					

Vigilance orange : situation de tension identifiée conduisant à un risque de Congestion Nord pour les journées du 26 et 27 février 2014.

Recommandations : GRTgaz recommande aux expéditeurs de privilégier le soutirage des stockages raccordés aux PITS Nord-Ouest et Nord-Atlantique et de renforcer leurs approvisionnements au Sud.

SITUATIONS PARTICULIERES DE L'HIVER 2013-14

Les cinq situations identifiées comme les plus probables doivent faire l'objet d'une attention particulière pour l'hiver 2013-14 ; elles sont présentées dans ce chapitre pour partager avec les acteurs du marché les circonstances plausibles de survenance et les principales actions que GRTgaz prévoit alors de mettre en œuvre.

A chacune des situations exposées sont associées les recommandations que GRTgaz communiquera au marché, sous forme d'orientations à privilégier, lorsque la situation sera susceptible de se produire (niveau orange ou rouge).

Si les orientations ne sont pas suivies ou ne permettent pas de réduire les risques, malgré les leviers physiques actionnés, GRTgaz mettra en œuvre les leviers contractuels commençant par la réduction des capacités interruptibles et pouvant aller jusqu'à l'instauration des règles spécifiques d'équilibrage ou la réduction de capacités fermes dans le cadre d'Avis d'Instruction Opérationnelle.

En dernier recours GRTgaz alertera les autorités compétentes pour déclencher le Plan d'Urgence Gaz. GRTgaz mettrait alors en œuvre les mesures associées prescrites par le plan et qui relèvent de sa responsabilité.

Dans tous les cas, GRTgaz pourra également solliciter l'assistance des opérateurs adjacents ; en effet, l'entraide entre opérateurs est une pratique courante qui s'effectue dans les limites physiques des installations et sous réserve de ne pas mettre en péril les systèmes adjacents.

1 - Insuffisance de couverture du bilan H

Description

En raison du faible niveau de réservation, les performances attendues des stockages au cours du prochain hiver seront fortement réduites. Il sera nécessaire, en cas de période de froid, de maximiser l'ensemble des ressources, qu'elles soient en GNL en sortie des stockages souterrains mais aussi en entrée des PIR pour assurer la fourniture de gaz naturel permettant d'alimenter les clients ayant souscrit des capacités fermes sur les zones de GRTgaz.

Comme l'avait indiqué GRTgaz lors de ses alertes au marché, la couverture du bilan pourrait alors ne pas être assurée en cas de pointe de froid³. La situation sera davantage tendue si les stockages ont été beaucoup vidés en début d'hiver ou si la période de froid se prolonge. Ainsi, le risque de non couverture du bilan journalier pourrait également s'avérer significatif en cas d'hiver intense et long (tardif) ou de période froide telle que celle rencontrée en février 2012.

Recommandations de GRTgaz

Le risque de survenance pourra être réduit en prévoyant d'amener plus de GNL aux terminaux méthaniers, en privilégiant une gestion à stocks hauts de ces derniers, et en limitant autant que possible les soutirages des stockages souterrains en début d'hiver.

Leviers physiques

En cas de déficit de gaz, GRTgaz pourra solliciter de manière temporaire le contrat de flexibilité souscrit auprès de Storengy (mais dont l'usage sera limité en raison du faible niveau de remplissage des stockages). GRTgaz pourra également recourir au stock de sécurité dont il dispose à Tersanne et qui doit être réservé pour des situations exceptionnelles car il ne se reconstitue que difficilement (injection en cavités salines).

Les autres moyens physiques se traduiront par des demandes d'assistance auprès des opérateurs adjacents ; néanmoins, selon la situation dans les pays adjacents une telle assistance pourrait ne pas être possible. De plus dans une telle situation, des congestions telles que la « Congestion Nord » risquent d'apparaître si les entrées de GNL et les soutirages ne sont pas suffisamment élevés.

Leviers contractuels

Les leviers contractuels sont les suivants :

- la mise en œuvre de l'interruption contractuelle transport généralisée (en respectant les préavis contractuels) ;
- ajustement des programmes d'émissions des terminaux méthaniers sur plusieurs jours, en coordination avec les clients des terminaux méthaniers et leurs opérateurs.

³ Si le déficit est estimé à 270 GWh à la pointe de froid au risque 2%, un déficit peut néanmoins apparaître à des températures moins extrêmes

2 – Déséquilibre journalier des expéditeurs

Description

L'équilibre emploi/ressource pour alimenter les consommateurs est du ressort des fournisseurs d'énergie. Les règles d'acheminement sur le réseau de GRTgaz demandent aux expéditeurs d'être équilibrés au pas de temps journalier mais prévoient néanmoins des tolérances sur les écarts d'équilibrage. Lorsque les expéditeurs sont globalement déséquilibrés en gaz, GRTgaz assure l'équilibrage du réseau en recourant à ses ressources de flexibilité. Compte tenu du moindre remplissage des stockages souterrains en début d'hiver, GRTgaz disposera d'une souplesse inhabituellement réduite sur l'utilisation des stockages pour ses besoins de flexibilité.

Si les flexibilités à sa disposition sont réduites et si le déficit de gaz est important GRTgaz devra soutirer du stock de sécurité pour équilibrer le système. Or ce stock de sécurité est relativement réduit, ne se reconstitue que difficilement (injection en cavités salines) et doit être préservé pour des situations d'incident afin d'assurer la sûreté de fonctionnement du système gaz.

Compte tenu de ce contexte, dans la consultation publique lancée le 24 octobre dernier par la CRE, et intitulée « Consultation publique portant sur la proposition de GRTgaz d'une évolution exceptionnelle des règles d'équilibrage sur son réseau pendant l'hiver 2013-2014 », il est proposé que les tolérances d'équilibrage soient exceptionnellement rendues asymétriques si une tension marquée sur la flexibilité disponible au soutirage apparaissait. Cette asymétrie présenterait une incitation forte pour que les expéditeurs ne soient en aucun cas « courts » en gaz et offrirait des tolérances accrues pour ceux qui amèneraient davantage de gaz sur le réseau. Une prochaine délibération de la CRE précisera les conditions de recours à ce dispositif.

Recommandations de GRTgaz

Lorsqu'une telle situation sera susceptible de survenir, GRTgaz orientera les expéditeurs pour leur demander d'être plutôt « longs » en gaz dès leurs nominations envoyées la veille (avant 18h).

Leviers physiques

En cas de déficit de gaz, GRTgaz sollicitera son stock en conduite dont les possibilités restent néanmoins limitées, ainsi que le contrat de flexibilité souscrit auprès de Storengy. GRTgaz devra, si les mesures précédentes s'avèrent insuffisantes, recourir au stock de sécurité dont il dispose à Tersanne.

Les autres moyens physiques se traduiront par des demandes d'assistance auprès des opérateurs adjacents ; néanmoins, dans une telle situation si les quantités aux PIRs situés au Nord sont maximisées conjointement à de faibles soutirages ou entrées de GNL, la « Congestion Nord » risque d'apparaître limitant ou rendant physiquement impossible une telle assistance sur ces points.

Leviers contractuels

En cas de tension marquée sur la flexibilité disponible au soutirage, la mise en œuvre – avec préavis - de règles d'équilibrage temporaires visant à pénaliser tout déséquilibre négatif, tel que proposé dans la consultation lancée par la CRE, devrait inciter les expéditeurs à amener davantage gaz.

3 – Congestion Nord



Description

En période d’hiver, un soutirage minimal des stockages peut s’avérer nécessaire en zone Nord notamment en cas de faible émission depuis le terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne.

Cette congestion est atteinte pour de forts approvisionnements au Nord de la France (Dunkerque, Taisnières H, Obergailbach) et des livraisons faibles à Oltingue. Les congestions se produisent alors sur les axes Nord vers Sud de la zone GRTgaz Nord. Pour lever cette congestion, il est

nécessaire de diminuer les approvisionnements au Nord parmi les points d’entrée cités ci-dessus uniquement ou de soutirer des stockages situés en aval de la congestion.

Recommandations de GRTgaz

Lorsqu’une telle situation sera susceptible de survenir, GRTgaz orientera les expéditeurs pour qu’ils privilégient le soutirage des stockages raccordés aux PITS Nord-Ouest et Nord-Atlantique ainsi que l’augmentation des émissions au terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne et renforcent leurs approvisionnements au Sud pour assurer le bilan de la zone Sud plutôt qu’utiliser la liaison Nord-Sud.

Leviers physiques

En cas de risque de congestion, GRTgaz pourra solliciter l’assistance des opérateurs adjacents, en vue de réduire les alimentations en amont de la congestion au profit de celles situées en aval.

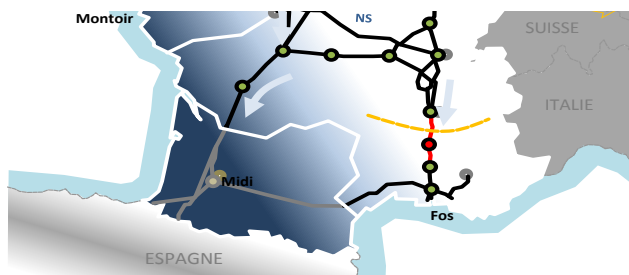
Leviers contractuels

Les leviers contractuels que GRTgaz pourra mettre en œuvre sont notamment les suivants :

- réduction partielle ou complète des capacités interruptibles sur les PIR de Dunkerque, Taisnières H et Obergailbach ;
- réduction partielle ou complète des capacités interruptibles de la liaison Nord / Sud afin d’augmenter les approvisionnements au Sud. L’effet ne sera bénéfique que si les expéditeurs baissent les points en amont de la congestion, soit les PIR de Dunkerque, Taisnières H et Obergailbach et le PITS Nord-Est ;
- réduction des capacités fermes sur les PIR de Dunkerque, Taisnières H et Obergailbach, la liaison Nord / Sud et réduction des capacités fermes climatiques pour le soutirage du PITS Nord-Est.

4 - Congestion Sud- Est

Description



En période d'hiver, un approvisionnement minimal de la zone Sud-Est s'avère nécessaire compte tenu de la saturation de l'artère du Rhône au sein de la zone GRTgaz Sud. Il est alors nécessaire d'augmenter les approvisionnements de la zone Sud-Est

(soutirage supplémentaire de Manosque et des autres stockages en cavités salines, baisse des livraisons vers TIGF via Cruzy, augmentation des émissions des terminaux méthaniers à Fos-sur-Mer).

De plus, pour assurer plus particulièrement l'alimentation du Sud-Est de la France, et notamment les antennes desservant les villes de Nice et Gap, un soutirage minimal des stockages en cavités salines sera nécessaire aux périodes les plus froides.

Recommandations de GRTgaz

Lorsqu'une telle situation sera susceptible de survenir, GRTgaz orientera les expéditeurs pour qu'ils privilégient le soutirage du PITS Sud-Est, la baisse des quantités programmées à la liaison vers TIGF et/ou l'augmentation des émissions aux terminaux méthaniers de Fos sur Mer.

Leviers physiques

En cas de risque de congestion, GRTgaz pourra solliciter l'assistance des opérateurs adjacents, afin de mieux alimenter le Sud du pays et de soulager l'artère du Rhône.

Leviers contractuels

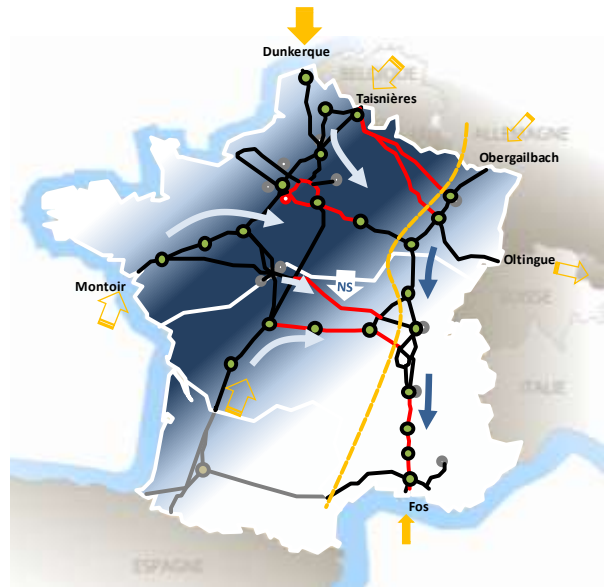
Les leviers contractuels que GRTgaz pourra mettre en œuvre sont notamment les suivants :

- réduction partielle ou complète des capacités interruptibles de la liaison Nord / Sud et réduction des capacités de soutirage du PITS Sud-Atlantique jusqu'à la capacité ferme climatique afin d'augmenter les approvisionnements au Sud. L'effet ne sera bénéfique que si les expéditeurs augmentent l'approvisionnement de la zone Sud-Est via le soutirage du PITS Sud-Est, la baisse des livraisons à TIGF ou l'augmentation des émissions aux terminaux de Fos-sur-Mer ;
- réduction des capacités fermes de la liaison Nord / Sud et réduction des capacités fermes climatiques pour le soutirage du PITS Sud-Atlantique.

5 – Congestion Ouest-Est

Description

En situation de faible approvisionnement en gaz à l'Est et au Sud-Est, par exemple du fait de faibles soutirages combinés à de faibles livraisons de GNL à Fos-sur-Mer, à partir d'un niveau de consommation correspondant à une température froide, l'augmentation des flux de gaz issus des autres points d'entrée du réseau, combinée à une utilisation maximale de la liaison Nord/Sud, sature le réseau dans le sens Ouest vers Est. Cette situation correspond au « minimum Obergailbach » illustré dans le Plan décennal de développement de GRTgaz 2013-2022.



Recommandations de GRTgaz

Lorsqu'une telle situation sera susceptible de survenir, GRTgaz orientera les expéditeurs pour qu'ils privilégient des approvisionnements supplémentaires à Obergailbach, le soutirage des stockages raccordés au PITS Sud-Est, la réduction des flux à la liaison avec TIGF, la réduction des flux sur la liaison Nord / Sud, la réduction des sorties à Oltingue et l'augmentation des émissions aux terminaux méthaniers de Fos-sur-Mer.

Leviers physiques

En cas de risque de congestion, GRTgaz pourra solliciter l'assistance des opérateurs adjacents afin de mieux alimenter l'Est du pays et de soulager les transits Ouest-Est.

Leviers contractuels

Les leviers contractuels que GRTgaz pourra mettre en œuvre sont notamment les suivants :

- réduction partielle ou complète des capacités interruptibles de la liaison Nord / Sud, et réduction des capacités de soutirage jusqu'aux capacités fermes climatiques des stockages raccordés aux PITS Nord-Ouest, Nord-Atlantique et surtout Sud-Atlantique. L'effet ne sera bénéfique que si les expéditeurs augmentent l'approvisionnement de la zone Sud-Est via le soutirage du PITS Sud-Est, la baisse des quantités programmées à la liaison avec TIGF ou l'augmentation des émissions à Fos-sur-Mer ;
- réduction partielle ou complète des capacités de rebours à Obergailbach ;
- réduction des capacités fermes sur les PIR de Taisnières H et Dunkerque afin de privilégier d'autres sources d'approvisionnement au Nord. L'effet ne sera bénéfique que si les expéditeurs se tournent vers une augmentation des approvisionnements à Obergailbach (ou baisse des livraisons à Oltingue) ou le

PITS Nord-Est ;

- réduction des capacités fermes de la liaison Nord-Sud, des capacités à la liaison vers TIGF, des sorties vers Oltingue et réduction des capacités fermes climatiques pour le soutirage des stockages raccordés aux PITS Nord-Ouest, Nord-Atlantique et surtout Sud-Atlantique.

ANNEXE

RETOUR SUR LES ALERTES AU MARCHÉ EFFECTUÉES PAR GRTGAZ EN PRÉVISION DE L'HIVER 2013-2014

Dans son analyse annuelle de la couverture de la pointe de froid, effectuée au printemps dernier, GRTgaz a observé que les ressources maximales envisageables aux points d'entrée sur son réseau, stockages souterrains compris, seraient insuffisantes pour faire face à des conditions climatiques extrêmes au cours de l'hiver 2013-2014. Ce constat reposait sur la prise en compte des capacités souscrites sur les stockages souterrains, en nette baisse par rapport aux années précédentes, et sur l'utilisation maximale des points d'entrée (frontières et terminaux méthaniers).

Après en avoir informé la Direction générale de l'Énergie et du Climat (DGEC), GRTgaz a rendu publiques au début du mois de juin les informations dont il disposait afin que les acteurs concernés puissent agir en connaissance de cause (voir ShipOnline n°69 du 12 juin 2013 « GRTgaz constate un risque de déficit de gaz pour assurer la pointe de froid l'hiver prochain » consultable à l'adresse suivante sur le site internet de GRTgaz http://www.grtgaz.com/fileadmin/newsletter/shiponline/shiponline_69.html).

En complément de l'information du risque de déficit à la pointe de froid pour l'hiver prochain, GRTgaz a insisté sur les points suivants :

- nécessité de souscriptions supplémentaires devant se concrétiser rapidement sur les stockages pour assurer un approvisionnement suffisant à la pointe de froid ;
- nécessité d'approvisionnements en GNL (Gaz Naturel Liquéfié) suffisants pour garantir une émission maximale des terminaux méthaniers en période froide ;
- nécessité de réserver des capacités d'entrée supplémentaires aux points frontières pour respecter les obligations d'équilibrage journalier des expéditeurs en période froide.

A la fin du mois de juin 2013, GRTgaz a de nouveau fait le constat d'un niveau de réservation dans les stockages souterrains anormalement bas en France. GRTgaz a donc renouvelé son alerte le 5 juillet 2013 (voir ShipOnline n°70 « GRTgaz renouvelle son appel à un meilleur remplissage des stockages souterrains pour assurer la pointe de froid de l'hiver prochain » consultable à l'adresse suivante :

http://www.grtgaz.com/fileadmin/newsletter/shiponline/shiponline_70.html).

GRTgaz a alors rappelé que, selon son analyse :

- des souscriptions supplémentaires sur les stockages et une accélération de la campagne d'injection étaient indispensables pour remédier à cette situation et assurer un approvisionnement conforme aux obligations de service public ;
- les approvisionnements en GNL devraient également être suffisants en période froide pour garantir une émission maximale des terminaux méthaniers ;

- les expéditeurs devraient réserver des capacités d'entrée supplémentaires aux points frontières pour respecter leur obligation d'équilibrage journalier.

GRTgaz a également précisé qu'un faible remplissage des stockages souterrains limiterait la mise à disposition de la flexibilité réservée auprès de Storengy. Les souplesses d'utilisation accordées par GRTgaz aux expéditeurs seraient en conséquence réduites.

LES CAPACITES COMMERCIALES DU RESEAU DE GRTGAZ

Capacités fermes et capacités interruptibles

GRTgaz commercialise l'acheminement du gaz sous forme de capacités fermes, dont l'utilisation est garantie contractuellement à l'expéditeur pendant la durée de sa souscription dans des conditions normales d'exploitation, et de capacités interruptibles dont l'utilisation n'est pas garantie. Ces capacités sont commercialisées avec des réservations annuelles, mensuelles ou à la journée.

GRTgaz rappelle que des capacités fermes restent disponibles aux PIR et que l'offre de GRTgaz permet aux fournisseurs de les souscrire à tout moment.

Détermination des capacités

Les capacités commercialisables sur les différents points du réseau sont interdépendantes du fait de la logique de zone et du maillage du réseau de GRTgaz. Elles sont déterminées en étudiant les scénarios susceptibles d'entraîner des congestions au sein du réseau et en prenant notamment en compte les contraintes d'exploitation ainsi que la répartition des flux de gaz sur le réseau. Les capacités fermes retenues sont les capacités maximales n'engendrant pas de congestion dans des conditions normales d'utilisation du réseau.

Contraintes d'exploitation

Les contraintes d'exploitation résultent des niveaux de pression minimale à respecter en différents points du réseau pour assurer l'acheminement et la livraison du gaz. Elles sont déterminées pour permettre à GRTgaz de satisfaire d'une part ses obligations de service public en matière d'alimentation de réseaux de distribution et d'autre part ses obligations contractuelles telles que stipulées dans les contrats de raccordement conclus avec les clients industriels.

Conditions normales d'exploitation

Les conditions normales d'exploitation sont fondées sur des hypothèses de répartition des flux considérés comme réalistes et acceptables. Ces hypothèses sont élaborées à partir de la connaissance des flux passés et de leurs évolutions prévisionnelles. Outre de nombreux scénarios d'approvisionnement, elles couvrent une large plage de cas climatiques, allant de la pointe de froid aux consommations minimales du mois d'août, et d'utilisation des stockages souterrains selon les températures et la demande de gaz naturel.

Le cadre de validité des capacités fermes proposées par GRTgaz permet ainsi aux fournisseurs de satisfaire à leurs obligations de service public⁴, notamment par des soutirages des stockages souterrains l'hiver et leur remplissage l'été.

⁴ Décrets n° 2004-251 relatif aux obligations de service public dans le secteur du gaz et n° 2006-1034 du 21 août 2006 relatif à l'accès aux stockages souterrains de gaz naturel.